

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-394/SG/ESJ accordant l'autorisation d'enseigner a du personnel de l'enseignement privé.

n° 69-394/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

8 mars 1969

Numéro JO

n° 6 du 25/03/1969

Date du numéro

25 mars 1969

TEXTE INTÉGRAL

L'autorisation d'enseigner à l'école de la Mission de Tadjoura est accordée à Mlle Marie-Josèphe-Françoise Reynard, née le 23 février 1942 à Saint-Étienne, titulaire du baccalauréat et du certificat d'aptitude pédagogique.